

Les cinq premiers articles de cette livraison veulent retracer les transformations successives et l'utilisation variée d'un immeuble vieux de cent cinquante ans, situé rue Saint-Germain ouest à Rimouski. Les auteurs l'ont fait dans un style volontairement descriptif; ils contribuent ainsi à animer ce qui est sans doute devenu le plus bel édifice que possède notre région.

Un haut lieu de prière et de culture

La première église de pierre de Rimouski

Jusque vers 1820, la population de Saint-Germain de Rimouski s'était assez bien accommodée de la petite église de bois, de 70 pieds de longueur sur 28 de largeur, qu'elle avait à son usage depuis 1790. Mais alors elle commença à s'y trouver trop à l'étroit, parce que l'établissement du commerce du bois dans la région la faisait croître de jour en jour. Il ne pouvait être question d'agrandir cette vieille église devenue une mesure; on songeait plutôt à la remplacer,

et l'idée d'une bâtisse de pierre gagna assez tôt la faveur du public.

L'affaire se régla en 1822. Cette année-là, l'évêque de Québec, Mgr Joseph-Octave Plessis, venait en visite pastorale dans la paroisse. Les notables et les marguilliers, à la suggestion du curé, l'abbé Prosper-Zacharie Gagnon, en profitèrent pour lui présenter, en date du 13 juillet, la requête suivante:



L'église, le presbytère et l'école de Rimouski, en 1852.

(Copie d'un dessin fait d'après nature par feu le Dr J.-C. Taché, député de Rimouski au Parlement du Canada-Uni. Archives de la paroisse Saint-Germain de Rimouski).

"L'humble requête de la majorité des habitans et propriétaires des fiefs Rimousky et St Barnabé, formant la paroisse de St-Germain, lesquels représentent respectivement que leur église de bois, trop vieille et trop petite pour leur procurer le moyen de satisfaire à leurs devoirs religieux, menaçant d'ailleurs d'une ruine prochaine par la pourriture qui s'y fait voir de tous côtés, ils sentent vivement le pressant besoin où ils sont d'en avoir une nouvelle.

C'est pourquoi ils supplient Votre Grandeur de leur permettre de la construire en pierre avec une sacristie en tel lieu et sur telles dimensions qu'il vous plaira leur fixer, et vos supplians ne cesseront de prier." (1)

A cette requête, au bas de laquelle 126 paroissiens avaient apposé leur signature ou leur marque, Mgr Plessis répondit par le décret que voici:

"Vu la requête à nous présentée par la majorité des habitans et propriétaires des fiefs Rimousky et Saint Barnabé, formant la paroisse de St-Germain, et après avoir constaté par nous-même l'insuffisance et l'état de ruine de l'église paroissiale actuellement subsistante, nous avons permis et permettons d'en construire une nouvelle de pierre au même endroit que l'ancienne, sur les dimensions de vingt-deux pieds de carré au-dessus des lambourdes et de quatre-vingt pieds de long sur quarante-deux de large de dedans en dedans, mesure Française, avec une sacristie aussi en pierre de trente pieds de largeur, aussi mesure Française, sur vingt pieds de long, aussi de dedans en dedans, la dite sacristie attenante au mur contre lequel l'autel sera appuyé.

Donné au dit lieu de St-Germain dans le cours de nos visites, le quinze juillet mil-huit-cent-vingt-deux."

(Signé) + J.O., Ev. de Québec" (2)

Les marguilliers prièrent alors les commissaires civils chargés de la construction des églises de leur permettre de faire élire les syndics qui auraient à mettre le décret épiscopal à exécution. On procéda donc, le 13 octobre, à l'élection des syndics suivants: MM. Augustin Trudel, Pierre Rouleau, Etienne Paquet, Jacques Parent et Hubert Ruest, lesquels furent aussitôt autorisés à commencer l'entreprise.

Vu le pressant besoin qu'il y avait d'une église, on s'attendait qu'il serait fait diligence pour en faire dresser les plans ainsi que pour lever une répartition dans la paroisse et pour négocier avec un entrepreneur. Mais les syndics montrèrent plutôt de l'apathie pour le projet et le firent traîner en longueur, parce qu'ils n'acceptaient pas les dimensions que l'évêque avait désignées pour l'édifice. D'après eux, il ne valait pas la peine de bâtir pour 20 bancs seulement de plus que dans la vieille église. Ils réclamaient donc que la bâtisse eût au moins quatre pieds de plus en largeur, afin qu'elle pût contenir 110 bancs, soit le double de l'ancienne.

L'évêque ayant enfin accédé à cette demande, les travaux de construction, confiés par contrat à un entrepreneur de Sainte-Claire de Dor-

chester, M. François Audet, ont pu débiter au mois de mai 1824. On s'occupait d'abord d'ériger la sacristie afin qu'elle pût servir pour le culte après la démolition de la vieille bâtisse. Quant à l'église, elle se construisait aussi en 1824 et si rapidement que le curé, l'abbé Marc Chauvin, en fit la bénédiction et l'inauguration le 12 décembre de la même année. Il faut dire que l'édifice n'avait encore que son plancher principal, des murs grossiers et un toit couvert de planches.

On continua d'y travailler sans relâche tant pour la finition temporaire de l'intérieur, comme le lambrissage de la voûte, que pour la construction du jubé et l'aménagement en vue du culte. A la date du 19 mars 1825, le curé Chauvin pouvait déjà dire à Mgr Plessis: "Tous les bancs au nombre de quatre-vingt-cinq sont faits et vendus et ont formé la somme de 64 livres, argent courant, ce qui est une merveille pour Rimousky. Le jubé s'achève et fournira encore trente-quatre bancs qui ne manqueront pas de débit." (3)

Comme la paroisse de Saint-Germain recevait encore l'évêque en 1826, cette fois Mgr Bernard-Claude Panet, le curé et les marguilliers ont voulu que l'église soit en bon ordre et accueillante pour sa visite. C'est sans doute ce qui les a déterminés à faire bénir, le 15 juillet, soit trois jours seulement avant la venue du prélat, une nouvelle cloche du poids de 314 livres, afin qu'elle fût installée dans le clocher et qu'elle sonnât à son arrivée. La bénédiction de cette cloche fut présidée par l'abbé Jacques Varin, curé de Kamouraska.

En 1828, il a été résolu de couvrir la sacristie en bardeau afin de la rendre à la fois plus étanche pour la conservation du linge et des objets du culte et plus facile à chauffer en hiver. Le contrat de cette couverture fut confié à M. Joseph Heppell, "pour et moyennant la somme de dix livres, cours actuel, en fournissant le clou et le bois en morceaux." (4) Quant à l'église, elle fut couverte en bardeau en 1832, non pas en vue de son chauffage, car jamais un poêle n'y fut installé, mais en prévision de son parachèvement. Comme travaux préparatoires au parachèvement de l'église, il y eut encore, en 1833, le peinture de toutes ses ouvertures et en 1835, le lambrissage de son pignon nord-est.

Le premier artisan de la décoration de l'église fut l'architecte-sculpteur Thomas Baillargé, de Québec. Il exécuta en effet, en 1833, le tabernacle et la partie supérieure du maître-autel, avec six chandeliers et un crucifix en bois sculptés. La décoration générale de l'édifice fut cependant l'oeuvre d'un ancien élève des Baillargé, Louis-Xavier

Leprohon, architecte-sculpteur, du Faubourg Saint-Roch de Québec, qui signa à cette fin avec la fabrique de Saint-Germain deux contrats ou "Marchés", comme on disait alors, le premier au montant de 600 livres, le 26 juillet 1835, le second pour le prix de 200 livres, le 19 février 1837.

D'après le premier contrat, qu'il fallait réaliser entre juin 1836 et novembre 1837, M. Leprohon eut d'abord à défaire la voûte existante pour la reconstruire selon les plans, c'est-à-dire en arc surbaissé appelé communément anse de panier, avec des arcs-doubleaux et des ornements de sculpture, le tout reposant sur une corniche de l'ordre corinthien, puis à faire les colonnes du jubé et leurs chapiteaux. Procédant ensuite à la finition du chœur, il dut en boiser les murs, poser des pilastres aux angles des fenêtres, orner celles-ci d'impôstes et d'archivoltes et appliquer des panneaux d'ornement sur chacun des trumeaux et au-dessus des portes. Il eut encore à confectionner le grand rétable de l'autel avec ses colonnes et son couronnement, à faire au complet les stalles du chœur, la chaire, le banc d'oeuvre, et à sculpter pour ce dernier une croix et deux grands chandeliers au modèle de ceux de l'autel.

En vertu du second contrat, qui devait prendre fin en juin 1838, notre homme eut d'abord à boiser les murs de la nef comme ceux du chœur, en faisant aux fenêtres les mêmes décorations. Il sculpta ensuite selon l'ordre ionique les deux colonnes supportant le jubé, confectionna six tabourets pour le chœur et posa à chaque bout de la balustrade une grille pour servir de confessionnal. Poursuivant son travail après l'expiration du contrat, il exécuta encore plusieurs petits ouvrages de décoration et quelques pièces d'ameublement, dont un confessionnal qu'il plaça sous la chaire. On lui paya en effet 25 livres, argent courant, pour des travaux supplémentaires.

M. Leprohon eut à peindre en blanc, "avec pas moins de quatre couches de bonne peinture", (5) tous les ouvrages de boiserie, de menuiserie et de sculpture qu'il a effectués. Il usa plutôt modérément de dorure. Au fait, il n'en mit que sur les principaux ornements de la voûte et sur le rétable de l'autel. Les bancs de la nef et du jubé ont été peints de couleur gris perle, tandis que les prie-dieu du chœur et les marches de l'autel, de couleur acajou. Quant à la croix et aux chandeliers du banc d'oeuvre, ils ont été argentés. Le blanc n'était pas moins la couleur dominante de l'église.

On avait ainsi disposé les bancs de la nef: deux rangées simples le long des murs et deux

rangées doubles vers l'intérieur, séparées entre elles par l'allée centrale. Le banc d'oeuvre, placé du côté de l'épître, était adossé au premier trumeau de la nef, soit le troisième de la série, et faisait face à la chaire. Aux autres trumeaux de l'église, on a pu voir, à partir de 1844, les tableaux encadrés d'un Chemin de Croix, le premier de la paroisse, qui fut érigé et béni solennellement cette année-là par l'abbé Charles Chiniquy, alors curé de Kamouraska.

L'église n'avait qu'un autel. Il était artistiquement décoré et surmonté du tableau de Saint-Germain l'auxerrois, qui avait déjà orné le maître-autel des deux premières églises de Rimouski. Ce tableau en effet, qu'on croit inspiré d'une gravure d'Audran ornant l'ouvrage de dom Violle, **Vie de Saint Germain**, imprimé à Auxerre en 1655, avait été acquis, vers 1738, par l'entremise de l'abbé Jean-Pierre de Miniac, vicaire général de Québec, grâce au don généreux de deux cents écus de trois livres que le sieur Nicolas Lepage fit à la Fabrique de Saint-Germain. Il fait maintenant partie de la collection permanente du Musée régional de Rimouski.

La sacristie, qui tenait lieu de chapelle sur semaine pendant l'hiver, n'a pas tardé à devenir, à cause du manque d'espace, le complément nécessaire de l'église pour la grand-messe du dimanche. En 1850, on résolut de l'agrandir presque du tiers, "en pratiquant une porte derrière l'autel et en fixant les confessionnaux dans les deux portes latérales." (6) De plus, on fit deux ouvertures dans le plafond pour procurer un jubé aux enfants des écoles. Il a aussi été question alors d'ériger un deuxième jubé dans l'église pour augmenter le nombre des bancs, mais ce projet n'eut pas de suite. En effet, l'accroissement rapide et constant de la population le fit regarder comme une mesure inutile. On a dès lors réalisé que le seul moyen de résoudre le problème, c'était de construire une nouvelle église plus spacieuse.

En lançant cette idée dans la paroisse, le curé et les marguilliers ont eu soin de dire que l'église en usage pourrait devenir le bâtiment de l'éducation, dont la région avait besoin. Car l'abbé Cyprien Tanguay rêvait déjà de fonder son collège industriel qui est devenu plus tard le séminaire diocésain. Comme les gens ont su voir dans ce projet une heureuse perspective pour l'avenir de la paroisse, ils n'ont pas tenté d'y faire obstacle. La nouvelle église, la cathédrale actuelle, a donc été commencée en 1854; sa construction et son parachèvement se sont poursuivis jusqu'au 9 janvier 1862, date à laquelle elle s'est substituée à l'édifice de 1824.

Avant de devenir successivement collège ou séminaire diocésain, maison mère des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, résidence provisoire des Soeurs de la Charité, école paroissiale, enfin Musée régional, la première église de pierre de Rimouski aura donc été à l'usage du culte pendant 37 ans. Au cours de cette période, elle a été soumise à l'administration de six curés: MM. Marc Chauvin, Michel Ringuet, Thomas Des-troismaisons, Cyprien Tanguay, Michel Forgues et Epiphane Lapointe; elle a accueilli à sept reprises l'évêque de Québec en visite pastorale : Mgr Panet en 1826, Mgr Signay en 1833 et 1838, Mgr Turgeon en 1843 et 1849, Mgr Baillargeon en 1855 et 1860; enfin elle a servi à la célébration de quelque 6800 baptêmes, 1150 mariages et 2140 funérailles.

Monument historique par sa structure, cette église l'est aussi par le souvenir des grands évé-

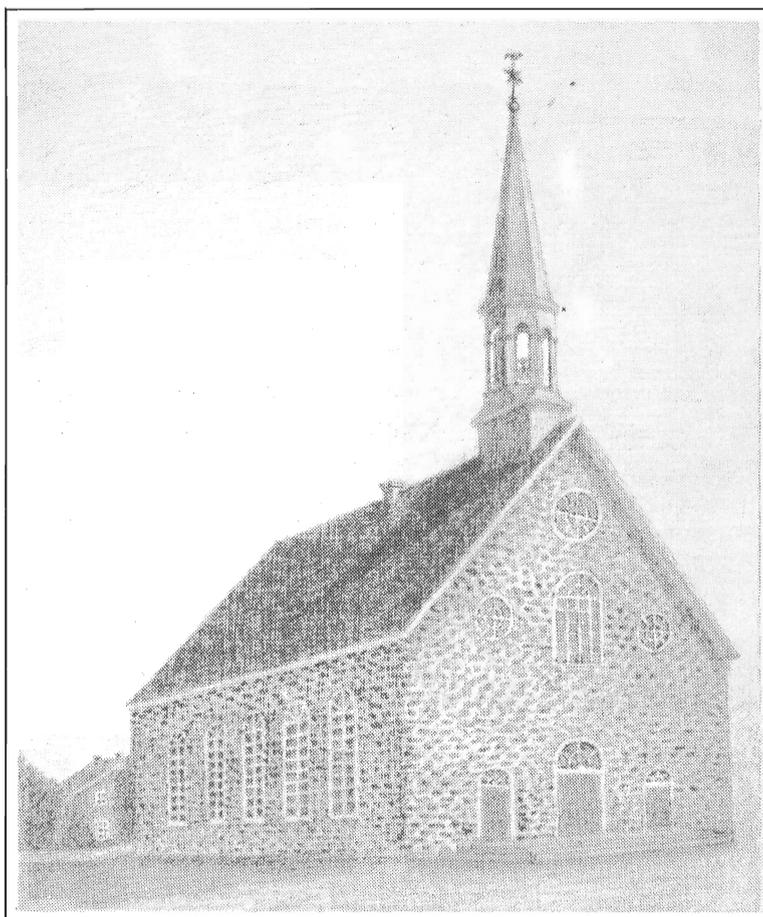
nements de son époque. Sa cloche, par exemple, a sonné le glas de trois papes: Léon XII en 1829, Pie VIII en 1831 et Grégoire XVI en 1846. C'est de sa chaire que fut publié le décret d'érection canonique de la paroisse de Saint-Germain, en 1829, et le décret dogmatique de la Conception Immaculée de la Sainte-Vierge, en 1854. Et l'on pourrait encore rappeler qu'elle a vu l'établissement de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, en 1836, la proclamation de l'Acte d'Union du Haut et du Bas-Canada, en 1841, la création de la province ecclésiastique de Québec, en 1844, etc.

Un tel édifice méritait vraiment d'être préservé de la destruction. Il est donc heureux qu'on ait pris les moyens d'assurer sa survie et d'en faire un centre de conservation pour le patrimoine historique et artistique.

Léo Bérubé, ptre

(1). (2). (3). (4). (5). Archives du diocèse de Rimouski, 355-106, Saint-Germain (1807-1849).

(6). Archives du diocèse de Rimouski, 355-106, Saint-Germain (1850-1866).



Ancienne église de Rimouski devenue en 1862 le collège de Rimouski; en 1876, le couvent des SS. du Saint-Rosaire; occupée par le Séminaire (1881-1882) puis par les SS. de la Charité (1888) dont elle est devenue l'externat. A gauche l'ancien presbytère (démoli en 1922). (Archives de la paroisse Saint-Germain de Rimouski)